



ACCUEIL DE LOISIRS CARNAC, PLOUHARNEL, LA TRINITE SUR MER

PROJET EDUCATIF

Trois communes partenaires : Carnac, Plouharnel et La Trinité/Mer

Un environnement privilégié

Les trois communes partenaires de l'accueil de loisirs : Carnac, Plouharnel et La Trinité Sur Mer sont situées en bord de mer dans la baie de Quiberon, à 11 Kms d'Auray. Chacune de ces villes présente des caractéristiques qui lui sont propre.

La commune de Carnac recense près de quatre mille quatre cents habitants à l'année. Ses sites mégalithiques, mondialement connus, présentent des alignements de menhirs, des dolmens et des tumulus, de la période du néolithique (4 000 à 3 000 ans avant J-C). Son patrimoine chargé d'histoire ainsi que ses plages en font une villégiature privilégiée pour les touristes. La population lors de la saison estivale est multipliée par dix, elle est accueillie dans de nombreuses structures : camping, résidence, hôtels...

La commune de Plouharnel, recense deux mille habitants à l'année. Elle est située à l'entrée de la presqu'île de Quiberon, avec de grandes plages réputées pour la pratique de sports de glisse tels que le surf, le kite surf, le char à voile, la planche à voile...

La commune de La Trinité sur Mer, mille six cent habitants à l'année, est connue pour son port de plaisance d'où de nombreuses courses de voile de haut niveau sont organisées telles que « le trophée des multicoques » ou « le Spi ouest France ».

Quelques chiffres pour caractériser la population

Sur une population totale de 7 984 habitants (recensement 2009), 15% sont des jeunes, soit en 2006 : 1 195 enfants de 0 à 16 ans.

Les familles résidant sur le territoire n'échappent ni aux évolutions des structures familiales ni à la flexibilité liée aux changements du monde du travail.

Le nombre de familles monoparentales est passé de 7,7% en 1999 à 10,1% en 2006.

Les naissances ne sont pas les seuls moteurs du renouvellement de la population. Il existe un taux non négligeable d'apport de familles venant de grandes villes. L'attrait d'une meilleure qualité de vie mais aussi des rapprochements familiaux après des accidents de la vie sont les motivations principales de ces « migrants ».

La majorité des parents a une activité professionnelle, à temps plein, sur le pays d'Auray (76% des parents sont bi-actifs, 79% des mères travaillent à temps complet). On peut toutefois noter que :

- certains parents (environ 8%) ont un travail très éloigné ou avec une double domiciliation professionnelle,
- les parents ont pour 46% d'entre eux des horaires variables,
- et 44% des pères et des mères travaillent le week-end, en particulier le samedi.

Une activité touristique très développée

Le site exceptionnel de la baie de Quiberon attire une population nombreuse pendant les vacances. Ces trois communes ont donc une vie économique liée principalement au tourisme. La capacité d'accueil touristique sur ces trois communes représente 13% de la capacité totale du Morbihan. En 1999, 68% des résidences sont des maisons secondaires. Les secteurs les plus porteurs d'emplois sont l'hôtellerie et la restauration suivis du commerce.

Ces apports de population extérieure ne sont pas sans conséquence sur la vie des « locaux » et notamment en terme de suivi éducatif des jeunes. Pour beaucoup de familles, les horaires, les exigences et les activités prennent aussi « un air de vacances ». De plus, les jeunes vacanciers apportent avec eux leur mode de vie citadin et leurs habitudes, dont on évalue mal l'influence sur les jeunes du secteur.

Des associations et des équipements qui participent à l'animation de la vie locale

Les nombreuses associations du territoire sont à l'initiative des principales animations à vocation culturelle, sportive, éducative et de sauvegarde du patrimoine. On peut citer les exemples suivants :

- dans le domaine de l'enfance : le multiaccueil « les p'tits loups », le Relais Assistantes Maternels (RIPAM),
- dans le domaine artistique et culturel : l'« atelier musical » de Carnac, les associations de jumelage, le « foyer laïque »

- *dans le domaine du patrimoine* : les nombreuses associations « Amis des chapelles », « L'association pour la connaissance et l'étude de Mégalithes » de Plouharnel
- *dans le domaine sportif* : le "Football club de Carnac", la "Raquette Carnacoise" et le "Judo club", le « Karaté Do » de Plouharnel, les cours de danse et de gymnastique,
- *dans le domaine nautique* : le "Yacht Club" de Carnac, la "Société Nautique de la Trinité sur Mer", "les Passagers du vent" (char à voile) et l'"Ecole de surf de Bretagne" de Plouharnel...

Les équipements municipaux présents sur ce secteur sont principalement :

- le musée de la Préhistoire de Carnac (qui propose depuis quelques années des ateliers pour les jeunes),
- les complexes sportifs existent sur les trois communes mais seule Carnac possède une salle,
- les salles polyvalentes : à Carnac la salle du Ménéac, à La Trinité sur Mer, les salles Saint Joseph et du Voulien et à Plouharnel, l'espace culturel.
- Le skate park de la Trinité sur Mer.

Les trois bibliothèques ont des statuts différents : celle de La Trinité sur Mer est associative, celles de Carnac et de Plouharnel sont municipales.

Tout au long de l'année, dans chaque commune des animations ponctuent la vie locale. La plupart de ces animations ont pour objet la mise en valeur du patrimoine breton, gastronomique, sportif, architectural ou musical.

L'accueil de loisirs pour les enfants de ces 3 communes

L'âge des enfants accueillis

L'accueil de loisirs est ouvert pour les enfants de 3 à 17 ans. Une dérogation permet de prendre en charge les enfants âgés de moins de 3 ans s'ils sont déjà scolarisés.

Les locaux

Cet accueil est situé dans l'école publique de Carnac pour les enfants de 3 à 13 ans. Trois pôles différents permettent un accueil en groupe d'une vingtaine d'enfants :

- Les enfants de 3 à 6 ans sont dans l'école maternelle (accueil périscolaire),
- Les enfants de 6 à 10 ans sont au rez-de-chaussée dans la petite maison,
- Les pré-adolescents de 10 à 13 ans sont dans le Belvédère.

Ces locaux ne sont utilisés que pour l'accueil de loisirs.

En fonction du nombre d'enfants, d'autres locaux, mis à disposition par l'école, sont aménagés : notamment aux vacances de printemps et d'été, permettant de diviser les groupes d'enfants en maternelle et en primaire.

Les repas sont pris au restaurant scolaire situé de l'autre côté de la route de l'école publique.

Les temps d'accueil

L'accueil de loisirs est programmé durant toutes les vacances scolaires et tous les mercredis. L'amplitude de cet accueil est de 7h30 à 18h45. Les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée. Les temps d'accueil sont entre : 7h30 et 9h30 - 11h45 et 12h15 - 13h15 et 13h45. Les temps durant lesquels les enfants peuvent partir sont entre : 11h45 et 12h15 - 13h15 et 13h45 - 16h30 et 18h45.

Les activités en groupe se situent entre 9h30 et 11h45 et entre 13h45 et 16h30. Lors des moments d'accueil, des activités informelles ont lieu sous la surveillance des animateurs (jeux de ballons, dessins...) ou les animateurs organisent des moments privilégiés avec de petits groupes d'enfants (terminer une création, lecture, chant...).

Des séjours courts sont organisés en été pour les enfants à partir de 6 ans. Une nuit sous tente sur le centre peut être proposé aux enfants de 5, 6 ans.

Des séjours de vacances en été de 5 jours sont prévus pour les 10,13 ans. Un séjour d'été de plus longue durée est programmé pour les jeunes de plus de 14 ans. Il est envisagé de développer d'autres séjours de vacances au cours des petites vacances scolaires.

A partir de septembre 2012, les élèves de l'école publique de Carnac bénéficieront d'un accueil périscolaire déclaré à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Les élèves sont pris en charge par l'équipe d'animation de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.

L'équipe d'animation

Une équipe composée d'agents municipaux encadre cet accueil de loisirs (vacances scolaires et mercredis) ainsi que les temps du midi des élèves Carnacois et l'accueil périscolaire de l'école publique de Carnac.

La volonté est de créer, grâce à ce personnel professionnel, une cohérence éducative sur les différents temps de vie de l'enfant. L'équipe d'agents permanents se compose de :

- Une directrice en cours de validation BAFD,
- Une animatrice petite enfance qualifiée du BAFA,
- Un éducateur sportif diplômé du BEESAPT
- Deux animateurs BAFA

Cette équipe d'animateurs qualifiée connaît les familles et les enfants. Elle est donc devenue référente auprès des familles, mais elle doit également être la base sur laquelle les vacataires peuvent s'appuyer et se former. Des animateurs vacataires, possédant le BAFA ou en cours de formation, viennent étoffer cette équipe en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Les jeunes résidents sur les trois communes partenaires qui souhaitent obtenir leur BAFA sont prioritaires pour effectuer leur stage au sein de l'accueil de loisirs. Ils reçoivent un salaire pour leurs 14 jours de présence sur le centre. L'objectif des municipalités vise à favoriser l'emploi et la formation des jeunes tout en fidélisant une équipe d'animateurs vacataires.

Les moyens financiers

Le financement du coût net (dépenses totales – redevances, subventions et prestations de service CAF) du service est pris en charge par la Commune de Carnac puis refacturé en fin de période aux Communes de Plouharnel et de la Trinité sur Mer, suivant les statistiques de fréquentation réellement constatées. Pour formaliser cette organisation, une convention entre les trois communes a été signée en 2012.

Les tarifs familles

Les tarifs des participations familiales sont définis par la commission réunissant les élus municipaux des trois communes puis actés par décision et arrêtés du Maire de Carnac. Ce tarif a pour volonté de permettre l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes. Pour cela, le tarif prend en compte le quotient familial des familles résidents sur les trois communes partenaires. De plus, une réduction est appliquée, à partir du second enfant présent.

Les orientations éducatives de l'accueil de loisirs

La politique éducative des communes de Carnac, Plouharnel et La Trinité sur Mer pour l'accueil de loisirs poursuit cinq axes majeurs :

- Un accueil de loisirs de qualité,
- Un accueil répondant aux besoins des enfants et des familles,
- Un accueil de loisirs tourné vers la coopération,
- Un accueil dont la vocation est l'accompagnement,
- Un accueil pour promouvoir l'appropriation du territoire.

C'est la cohérence des programmes d'activités et les compétences de l'équipe d'animation qui permettront un service de qualité dans la durée.

Un accueil de loisirs de qualité

Pour réussir un accueil de qualité, il est indispensable que l'équipe pédagogique soit garante de :

- La sécurité physique, affective et morale des enfants,
- L'hygiène de vie,
- Des règles de vie en collectivité,
- Un cadre de vie agréable, chaleureux, propre et fonctionnel,
- Des activités sportives, artistiques, d'éveil et de découverte pour contribuer au développement intellectuel, physique et psychologique du jeune.

Pour cela, les animateurs devront connaître et maîtriser :

- La connaissance du rythme de vie en fonction de l'âge de l'enfant,
- Leur comportement et leur expression vis-à-vis de l'enfant et des parents,
- L'observation et l'écoute, notamment pour déceler les difficultés d'intégration de l'enfant,
- Leur autorité pour se faire respecter et favoriser le respect mutuel des enfants,

- Des techniques d'animation diversifiées favorisant l'expression, l'éveil et la pratique physique,
- La réglementation relative à l'organisation d'accueil de jeunes et la mise en œuvre d'activités
- Les procédures d'alerte et d'urgence (comportement déviant, accident...).



Un accueil répondant aux besoins des enfants et des familles

Besoins des enfants

Pour respecter les caractéristiques de chaque public accueilli, il convient de créer des espaces de loisirs distincts :

- Les locaux de l'école maternelle agencés différemment, permettent un accueil totalement adapté aux jeunes enfants. Dans l'idéal, le lieu d'accueil des 3, 4 ans devraient être différent de celui des 5, 6 ans. En fonction du nombre d'inscrits, notamment durant les vacances d'été, il est possible de différencier cet accueil. Ainsi les plus jeunes peuvent bénéficier d'un lieu plus « cocooning » et d'animateurs référents plus maternants. Une salle de repos dotée d'un équipement approprié pour le couchage et une cour extérieure sont également utilisées. Il convient de doter l'accueil de loisirs de jeux intérieurs et extérieurs différents de celui des élèves de l'école afin de favoriser une meilleure différenciation des structures.
- Les locaux réservés aux 6, 10 ans sont spécifiques à l'accueil de loisirs. Lorsque le groupe d'enfants dépasse l'effectif de 24, le groupe est divisé en tranche d'âge : 6, 8 ans (CP, CE1) et 8, 10 ans (CE2, CM1) afin de respecter les normes par rapport aux espaces intérieurs. Dans ce cas les 8, 10 ans occupent la salle de sports des primaires mis à disposition par l'école. Là encore, ce lieu bénéficie d'un agencement particulier, le temps des vacances de printemps et d'été.
- Les 10, 13 ans (CM2, 5^{ème}) revendiquent un certain degré d'autonomie. Leur lieu d'accueil est situé dans un grand belvédère à l'écart des autres lieux d'accueil. De plus, il a été aménagé avec un baby foot, une table de ping-pong, une console vidéo, ceci permet d'occuper les temps libres.
- A ce jour, les municipalités n'ont pas encore trouvé un lieu adapté pour les plus de 14 ans. Ceux-ci devront bénéficier d'une organisation moins formalisée. Ils pourront venir et quitter ce lieu en toute autonomie. Cette structure d'accueil permettra non seulement de mettre en œuvre des animations mais également de faire naître des projets collectifs. Des règles communes de fonctionnement seront élaborées en concertation avec les jeunes fréquentant cette structure. A travers les activités proposées, il s'agira de construire des stratégies pédagogiques favorisant la participation des jeunes.

Besoins des parents

Trois axes devront être privilégiés :

- Faciliter l'accès à l'information, les modalités d'inscriptions, de réservation et de paiement des familles grâce aux nouveaux outils internet (site internet, paiement TIPI...)

- Renforcer la lisibilité des actions (guide enfance jeunesse, décorations extérieures de l'accueil de loisirs, logo...),
- Améliorer l'échange entre les animateurs et les parents pour une meilleure prise en compte de l'enfant, lors de son arrivée : avec qui part l'enfant ?, est-il fatigué ?... et lors de son départ : échanges autour du déroulement de la journée de l'enfant.

Un accueil tourné vers la coopération

Dynamiser une instance de réflexion avec les acteurs locaux

L'objectif est de créer un travail en partenariat avec les structures locales (médiathèque, offices du tourisme, musée, écoles, CCAS, associations ...) pour créer des projets pédagogiques coopératifs à destination des enfants fréquentant l'accueil de loisirs.

Impulser un partenariat pour l'organisation de projets

Tout d'abord, cette instance permettra d'avoir une meilleure connaissance des rôles et actions de chacun sur le territoire. Ensuite, des projets ponctuels avec certains partenaires pourront se concrétiser. Enfin, cette dynamique pourra permettre de construire un projet global de territoire sur un thème à définir.

Par exemple autour de l'expression orale et corporelle :

Initier un partenariat avec le musée sur l'expression à l'âge mégalithique, poursuivre autour de la langue bretonne avec les associations impliquées dans la charte bretonne, continuer avec l'expression musicale grâce à l'atelier musical et terminer par de l'expression théâtrale en créant des scénettes à l'auditorium de Terraqué.

Un accueil dont la vocation est l'accompagnement

Promouvoir des actions éducatives

L'accueil de loisirs s'inscrit dans une perspective d'éducation globale : il prend en compte les différents co-éducateurs de l'enfant que sont les parents, les enseignants, les animateurs, les travailleurs sociaux...grâce à la complémentarité des actions éducatives de chacun, l'enfant pourra mieux s'épanouir. Les activités de l'accueil de loisirs auront pour objectif de permettre aux enfants de développer leurs aptitudes au travers des activités qui lui sont proposées. Des animations ludiques à vocation culturelle, sportive, scientifique, technique et artistique ne pourront que favoriser sa créativité, son imagination, sa curiosité, son développement individuel au sein du collectif.

Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances

Lors des périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs, chaque enfant doit s'y sentir en vacances. L'enjeu est donc de proposer une « ambiance de loisirs », ce qui implique les notions de détente, repos, rêve, plaisir, dépaysement :

- Rompre avec le rythme habituel, prendre son temps, privilégier un rythme de vie ample et calme adapté à chaque tranche d'âge ; dans lequel les différentes activités de la journée s'enchaînent sans stress, les unes aux autres, sans présenter de ruptures.

- Développer les campings et les sorties à la journée pour tous : moments privilégiés d'une vie en collectivité participative et de dépassement.

Favoriser la participation des jeunes

La participation et l'implication des enfants doivent être privilégiées au cours de la vie quotidienne : débarrassage collectif des tables, terminer une activité, rangement. Mais c'est également un engagement au niveau de la vie communale qui doit être favorisé par l'organisation de projet d'intérêt général : chantiers nature, nettoyage des plages, semaine bleue...

Faciliter l'implication des familles

Les familles attendent de l'accueil de loisirs un mode de garde, un lieu d'éveil et d'épanouissement ou des activités spécifiques. Echanger au quotidien avec les familles leur permettra de mieux connaître la dimension éducative de l'ALSH, de mieux prendre en compte la gestion collective de cet accueil. Ces échanges permettront également permettre de mieux connaître la situation des familles. L'équipe d'animation pourra solliciter plus aisément les parents pouvant participer à des moments d'animation : parent boulanger, fabrication de pain ; parent agriculteur : visite de la ferme ; parent musicien : mini concert...

Intégrer une dimension de mixité dans tous les projets

Le mot mixité est entendu dans le sens diversité et complémentarité, par exemple : sportif//artistique, aînés//enfants, aimer//ne pas aimer... les projets devront être construits autour des principes de mixité et utiliser les compétences de bénévoles ou de personnes ressources du territoire.



Un accueil pour promouvoir l'appropriation du territoire

Faciliter la connaissance du territoire

Créer un ancrage à la culture locale est le gage de racines et de valeurs acquises dès l'enfance. Le territoire présente des particularités identitaires, culturelles, littorales et patrimoniales qu'il est intéressant de promouvoir auprès des enfants. L'accueil de loisirs pourra créer des projets permettant la découverte et la connaissance des richesses maritimes et patrimoniales, comme l'ostréiculture, les salines, les nombreux sports nautiques, l'histoire mégalithique, l'espace forestier et campagnard.

L'école publique dans laquelle est située l'accueil de loisirs a été labellisée éco-école. Il serait profitable de participer à cette nouvelle dynamique pour promouvoir une sensibilisation à la préservation des équilibres environnementaux.

Elargir la vision du territoire

Les jumelages sont également des atouts pour faire découvrir aux enfants d'autres lieux comportant des cultures différentes : Illertissen en Allemagne, La Clusaz en haute Savoie et Larrings en Savoie. Les échanges entre les communes qui existent depuis de nombreuses années, facilitent l'organisation de séjours.

Créer du lien avec les ressources locales

L'accueil de loisirs pourra instaurer des partenariats avec les nombreuses associations, services municipaux ou autres structures locales. Il permettra des échanges, des partages de connaissances, de la convivialité avec les acteurs

locaux mais également avec les différentes générations, et ainsi de développer le sens de l'humain et de l'ouverture aux autres.

Utiliser les ressources du territoire

Le territoire propose de nombreuses activités de loisirs : voile, pétanque, tennis, char à voile, surf... L'accueil de loisirs pourra travailler avec ces structures sportives pour apporter aux enfants de nouvelles activités qui pourront se dérouler dans de bonnes conditions.

Créer des passerelles entre les structures de l'enfance jeunesse

Le multi-accueil de Carnac, le Relais assistantes maternelles et l'accueil de loisirs pourront créer des journées de rencontre. Les grands enfants de la petite enfance pourront ainsi découvrir l'accueil de loisirs de façon ludique.

Au sein de l'accueil de loisirs, des échanges entre les différentes tranches d'âge pourront également se construire pour que les frères et sœurs puissent se retrouver mais également pour que les grands apprennent à respecter et à connaître les plus jeunes. L'objectif est de créer un esprit d'équipe, de soutien commun à tous les jeunes fréquentant l'accueil de loisirs.

Vers un accueil spécifique pour les adolescents

Depuis 2011, il est proposé aux jeunes de plus de 14 ans un séjour de vacances de 9 jours durant l'été. Quitter son environnement quotidien avec d'autres jeunes est une chance pour s'ouvrir au monde, s'enrichir, se confronter aux règles de vie en collectivité, mais aussi pour pratiquer de nouvelles activités et rencontrer de nouvelles personnes.

Les jeunes de plus de 14 ans s'organisent individuellement ou collectivement pour occuper leur temps libre en journée et en soirée. Des lieux d'activités informels adaptés aux jeunes existent sur chaque commune : skate park à La Trinité sur Mer, terrain de foot dans un parc de loisirs de Carnac ou sont en cours de réalisation : skate park à Carnac, City Park à Plouharnel. Durant l'été, beaucoup de jeunes dès 16 ans cherchent à trouver un emploi. A Carnac, la commune propose aux Carnacois des emplois pour des mineurs au service technique et à l'accueil de loisirs.

Créer un accueil spécifique pour cette tranche d'âge permettra d'apporter un panel d'activités pour mettre à profit leur temps libre de façon collective. L'objectif est de promouvoir leur prise d'initiative et de développer des activités éducatives afin de les accompagner au cours de cette période particulière qu'est l'adolescence.

Un local aménagé où ils pourront se retrouver et la présence d'un animateur professionnel apportant le cadre nécessaire sont les conditions nécessaires mais pas suffisantes à la réussite de ce projet. Afin de fédérer les jeunes, il sera nécessaire de s'appuyer sur des activités qu'ils aiment pratiquer à plusieurs telles que le bowling, le karting ou sur des séjours de vacances qui créent des moments de partages et d'échanges importants. L'une des difficultés est d'arriver à capter cette tranche d'âge : leur permettre de participer à ces activités dites de consommation pourra faciliter leur rencontre. De plus, il sera sans doute nécessaire d'aller à leur rencontre directement sur les lieux qu'ils fréquentent sur

chaque commune. Ensuite seulement, les jeunes pourront initier des animations ou des projets avec l'aide de l'animateur. Il sera également nécessaire de trouver les moyens appropriés pour la diffusion des informations (bouche à oreille, sms, facebook ...).

L'essentiel est de construire avec les jeunes les projets dans lesquels ils souhaitent s'investir :

- Mise en place de jeux en réseaux,
- Organisation de séjours en s'appuyant sur les jumelages existants,
- Structurer en concertation avec le centre technique des chantiers nature,
- Création d'animations ponctuelles comme des soirées festives, des concerts, participation aux événements organisés par les villes ou les associations.

Conclusion

L'accueil de loisirs doit être perçu par les familles non seulement comme un mode de garde mais aussi comme un lieu d'animation proposant des activités individuelles et collectives, à vocation sportive et artistique, où leurs enfants peuvent s'épanouir en toute sécurité.

Par cette action éducative, cohérente avec celle des familles et des écoles, les municipalités veulent favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants et des jeunes tout en proposant aux familles un accueil et des séjours de qualité.